



Crise sanitaire

La CCPN adapte ses services

Malgré les confinements, la CCPN maintient les services jugés essentiels pour la population. Une cellule de crise et un Plan de Continuité de l'Activité (PCA) permettent de gérer le travail sur le terrain et à distance pour assurer la continuité du service public. Nos photos. Portage de repas à domicile, accueil en crèche, eau et assainissement... Les responsables expliquent comment ces services sont maintenus grâce à un suivi minutieux et un engagement quotidien. Lire pages 8 à 10.

EAU POTABLE

À la recherche de ressources nouvelles

Pour diversifier et sécuriser l'approvisionnement en eau potable, la CCPN prospecte à Pardies-Piétat, à Asson et à Ferrières. Ces ressources nouvelles permettront, à terme, de maîtriser le coût global du prix de l'eau.

p.3

COOPÉRATIONS

PAYS DE NAY-NAVARRRE

Liens maintenus

Les visites et les échanges entre les deux partenaires ont été provisoirement stoppés. Mais par visioconférences ou plate-formes d'échanges, jeunes, enseignants, établissements scolaires ont continué d'être en liaison via Internet.

p.4

GROS PLAN

Toujours le talent

Travail de la pierre, confection de « sports-wear », salaisons haut de gamme... Ce sont des secteurs différents, mais ces chefs d'entreprise ont réussi à suffisamment personnaliser l'excellence de leur travail pour occuper les premières places.

p.11

EN LUMIÈRE

Le musée du béret

Signe distinctif pour ceux qui le portent, le béret démontre à travers les rayons de son musée, à Nay, combien il se veut le signe d'une certaine indépendance... béarnaise. Plus prosaïquement, les visiteurs y découvrent tous les secrets de sa fabrication et les noms de gens célèbres qui en firent leur couvre-chef.

p.12

RENOUVELLEMENT ÉLECTORAL 2020

Retrouvez, en pages centrales, les nouveaux élus et les nouvelles instances :
13 commissions pour le mandat à venir de six ans.

Plan Climat territorial, Centre Culturel, Col du Soulor, Eaux vives, Technocentre...

« Nos projets vont continuer de montrer le dynamisme de notre territoire »



L'interview de Christian Petchot-Bacqué, Président de la CCPN « Une étape de plus dans l'offre culturelle »

Réélu pour un troisième mandat comme président de la Communauté de communes, Christian Petchot-Bacqué énumère les grands projets dont l'aboutissement marque la continuité du dynamisme de la Communauté de communes. Le premier d'entre eux est sans doute le Plan Climat Air Énergie territorial, autour duquel se retrouveront particuliers et professionnels. Il définit aussi le rôle du futur Centre culturel, conçu comme un véritable poumon culturel.

COMMENT SE PRÉSENTENT LES SIX ANS DE CE NOUVEAU MANDAT ?

- Nous conservons la démarche des précédents mandats pour continuer de dynamiser le territoire autour d'un projet transversal.

Dans le mandat précédent, c'est le SCoT qui a joué ce rôle fédérateur. Maintenant, c'est au tour du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial). Cette dynamique se trouvera renforcée, évidemment, par la réalisation des autres projets.

COMMENT CE PLAN PEUT-IL ÊTRE UN ÉLÉMENT FÉDÉRATEUR ET DYNAMISANT POUR TOUT LE TERRITOIRE ?

- Énergie, pollution, mobilités, habitat, qualité de l'air... : qui n'est pas concerné ? Et nous, à la Communauté de communes, que pouvons nous faire sur ces points-là ?

Mais travailler concrètement à cette transition énergétique ne peut être l'affaire de la seule Communauté de communes.

Avec le SCoT, nous avons appris à travailler, ensemble, avec tous les acteurs du Pays de Nay et avons pu ainsi dynamiser notre projet de territoire. Il en sera de même avec le plan climat. C'est avec tous que nous trouverons des solutions à l'échelle de notre territoire, comme partout.

LES SIX ANS À VENIR VERRONT AUSSI L'ABOUTISSEMENT DE GRANDS PROJETS, DONT LE CENTRE CULTUREL ?

- Oui. Tous ces projets ont nécessité beaucoup de travail, de débats et de réflexions. Ainsi, le Centre culturel, est-il le résultat de 10 ans d'études, de contacts, de visites et de discussions (comme pour la gestion de l'eau). Nous nous interroignons. Beaucoup de gens disaient que

le cinéma et la médiathèque (les deux points forts du Centre culturel) étaient peut-être des outils plutôt dépassés ou en voie de l'être à l'heure des portables et du numérique.

Sauf que, en nous rendant sur des sites analogues, nous nous sommes aperçus que, partout où existent de semblables Centres culturels, ils constituaient un lieu de vie du territoire, un véritable poumon associatif et culturel. Cela a fini de nous convaincre, dans une belle unanimité.

LE CENTRE CULTUREL AURA DONC CETTE VOCATION

- Il doit être un lieu de rencontres et d'échanges pour les habitants, les associations culturelles du territoire, les établissements scolaires... en liaison avec nos services : Jeunesse, Espace de vie sociale, réseau de lecture publique... Là encore, on privilégie la transversalité.

VOUS INSISTEZ BEAUCOUP SUR LA TRANSVERSALITÉ

- Oui. Cette transversalité, nous continuerons à la mettre en œuvre pour toutes nos réalisations.

Nous croyons que sur un même territoire, on peut créer des passerelles, c'est-à-dire des échanges et un dialogue entre les services, les professionnels, les habitants, autour d'objectifs et de projets communs. La transversalité, c'est la coopération entre tous et avec tous. Elle permet cette coopération.

DES INQUIÉTUDES FINANCIÈRES ?

- Effectivement, nous sommes soucieux pour les deux ou trois prochaines années. D'une part à cause de la baisse continue des dotations de l'État.

Et, d'autre part, par rapport aux conséquences de la Covid : dépenses supplémentaires, recet-

tes en baisse notamment celles en provenance des entreprises (moins de chiffre d'affaires, donc moins de contributions au profit des collectivités locales...)

Nous restons donc très attentifs. La comptabilité analytique que nous avons mise en place nous permet une gestion au plus près.

UN MESSAGE À L'ORÉE DE CES SIX ANS ?

- Plutôt une conviction, partagée par tous les élus : poursuivre la dynamisation de notre projet de territoire, conforter les atouts du Pays de Nay pour sécuriser l'avenir et continuer ainsi à améliorer la qualité de vie des habitants. C'est ce que nous avons fait, dans les précédents mandats, en décidant d'étendre nos compétences chaque fois qu'il fallait répondre à de nouveaux besoins : repas à domicile, Santé, Culture, Jeunesse, Espace de vie sociale... Pour les six ans qui viennent, la route est donc bien tracée.

À venir Coup d'œil sur les projets en cours

Le Soulor

UNE BELLE HISTOIRE HUMAINE À RACONTER ET À POURSUIVRE

« Nous sommes repartis sur une nouvelle dynamique après maintes discussions avec la commune d'Arbéost. C'est un beau projet de valorisation de l'existant dans lequel on met en exergue l'aventure humaine : pastoralisme, histoire de la construction de la route, échanges entre les vallées béarnaises et bigourdanes...

On veut continuer à en faire un lieu attrayant et original qui permettra au visiteur de s'arrêter et de goûter plusieurs thèmes. Ils sont les suivants :

Pastoralisme. Mise en valeur des produits : fromage et laine...

Cyclisme. C'est un haut lieu du cyclisme avec les étapes du Tour de France et surtout, c'est un point de rendez-vous pour les cyclotouristes et vététistes.

Nature. Également un haut lieu pour l'observation de la migration

des oiseaux.

Un lieu, aussi, où le Parc National nous aidera à mieux voir la faune et la flore.

C'est aussi un point de départ de randonnées pédestres.

Espace nordique de ski. Notre partenaire, la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves, gère le domaine nordique et réfléchit à son évolution.

Pour ces quatre thèmes, nous travaillons à définir le type d'accueil et le type d'activités proposées. C'est donc un projet qui sera mené de concert avec la Communauté du Val d'Azun (65) et avec les communes d'Arbéost et Ferrières ».

Eau Vives

D'ARGELÈS À ASSAT

« Ce sera un des parcours le plus long de France, sinon le plus long, pour le canoë-kayak. Le Gave est bien connu des clubs et de toutes les équipes nationales qui viennent régulièrement s'y entraîner, notamment sur le bassin du Pont des Grottes à Saint-Pé-de-Bigorre.

Ce parcours permettra de conser-

ver la destination du Béarn pour les équipes internationales, en lien avec le stade d'Eaux vives de Pau.

La phase Études, pour l'ensemble du parcours, est terminée, ainsi que l'étude des points difficiles comme les barrages. On commence maintenant à réfléchir à la commercialisation (gîtes, location de matériel etc.). On va continuer à mettre autour de la table tous les usagers du gave (pêcheurs, chasseurs, loueurs de canoë-kayak, producteurs d'électricité, associations, services de l'État, des Régions et des Départements et collectivités locales...). Ce parcours sur le Gave, qui sera en parallèle de la Vélo route, constituera, évidemment, un atout touristique supplémentaire. Ce sera une autre façon, aussi, de visiter notre patrimoine, naturel ou urbain (voir notre dossier spécial. Les Infos n° 32. Oct. 2016).

Technocentre

UNE VITRINE DU TERRITOIRE

« L'économie est notre compétence n° 1. Elle est déterminante

dans nos ressources et nos emplois bien sûr.

Dans le cadre notamment de l'opération Territoires d'industrie, nous allons développer Aeropolis, en partenariat avec Safran et le réseau de la sous-traitance aéronautique, mais aussi avec la Région, le Département, la CCI. Tiers-Lieux ⁽¹⁾ et Hôtel d'entreprise en seront les points forts».

(1) Lieu ouvert et collaboratif où machines et réseaux sont mis à la disposition des entrepreneurs, ingénieurs, pour créer et tester des objets en favorisant le partage.

(Voir le dossier complet. Les infos n° 40. Novembre 2019).

La fibre optique

UNE RÉVOLUTION

« Elle arrive. Elle va marquer notre quotidien, à la fois à titres personnel et professionnel. Nous voulons développer la pratique des usages pour tous (habitants, collège et lycée, entreprises...). Une Commission spéciale a été créée dans ce but et sera en relation directe, notamment avec La Fibre 64 comme avec les communes.



PAE Monplaisir
64800 Bénéjacq
Tél.: 0559611182
Fax: 0559619377
contact@paysdenay.fr
www.paysdenay.fr

Directeur de publication :

Christian Petchot-Bacqué

Avec la collaboration des Services de la CCPN

Conception et rédaction : TEXTO publications

Crédit photo : Transpresse, CCPN

Impression : Imprimerie P.P.S.A. ZI Berlanne 64160 Morlaàs

Ce journal a été imprimé sur du papier 80 g fabriqué en Allemagne

et produit en totalité à partir de fibres de récupération (papier 100 % recyclé)

Émissions de gaz à effet de serre en cours d'évaluation.

Dépôt légal Février 2021



Orientations budgétaires 2021

Le budget de la Communauté de communes s'élève à un montant total de 99,5 M€ (2020). Il comprend un budget principal et 14 budgets annexes (Piscine Nayeo, Office de Tourisme, Eau-Assainissement et zones économiques).

Le début de l'année 2021 est consacré à la présentation des orientations budgétaires, puis à la préparation du budget primitif.

Le débat d'orientations budgétaires (DOB), étape obligatoire et préalable à l'adoption du budget de l'année, est centré sur les grandes perspectives financières de la collectivité, dans une approche sur plusieurs années.

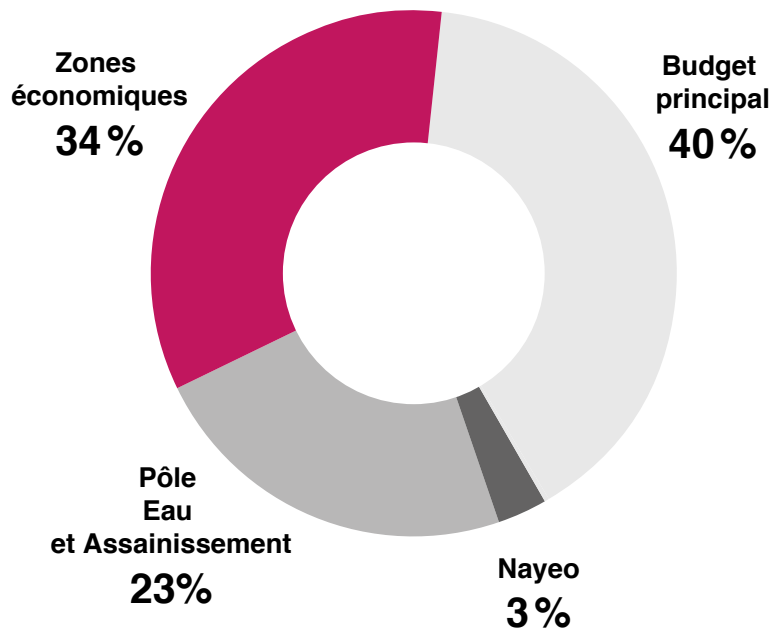
Celui de l'année 2021 a été construit à un horizon de trois années, pour les prévisions et réalisations des exercices budgétaires 2021, 2022 et 2023. Il sera complété, avant l'été 2021, par l'actualisation et la présentation de la prospective financière de la CCPN, qui permet d'ajuster les finances communautaires à la faisabilité des projets et aux calendriers de réalisation effectifs.

Le DOB 2021 de la Communauté de communes comporte les grandes lignes et tendances suivantes :

■ Un résultat de fonctionnement 2020 diminué du fait d'une perte très significative de ressource fiscale CVAE (-1,5 M€) et des effets financiers de la crise sanitaire (-360 000 €).

■ La prise de trois compétences nouvelles par la Communauté de communes :

- la mise en place d'un Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)



- la compétence mobilité, dans le cadre de la Loi LOM du 24/12/2019

- le soutien à la mise en place de l'Espace France Services de Nay, qui va succéder à la Maison de Services au Public du Centre multi-services.

■ Le démarrage de projets très importants, à l'étude depuis plusieurs années :

- le centre culturel, comprenant médiathèque et cinéma
- l'aménagement du Col du Soulor

- le schéma cyclable
- la production d'eau potable.

L'ajustement des moyens aux politiques menées est également à conduire, avec la structuration ou le renforcement des services Plan climat (PCAET), déchets et économie en particulier.

L'équilibre du budget 2021 sera fonction des ressources fiscales constatées et de la politique d'emprunt effectivement réalisée au vu de l'avancement des projets et travaux.

Signalétique

Fin des chantiers d'installation

La CCPN a conclu la deuxième phase d'implantation de la signalétique économique, touristique et de services à la population par l'installation de six RIS (Relais d'Information de Services) sur les sites touristiques majeurs du territoire, ainsi qu'un RIS destiné exclusivement aux commerces pour la ville de Nay.

S'agissant du RIS commercial, ne pouvant techniquement pas installer de la signalétique directionnelle pour l'ensemble des commerces, le choix opéré a été celui d'une implantation d'un plan relais des informations nécessaires sur un lieu stratégique de la commune.

La CCPN a donc achevé ce vaste chantier.

Des ajustements seront possibles dans le cadre d'un marché de maintenance et d'actualisation.



Deux exemples de panneaux signalétiques.

CHANTIERS

Pour augmenter la production d'eau potable et maîtriser les coûts

Forage à Pardies-Piétat et captages à Ferrières et Asson

1 800 000 m³ d'eau potable sont distribués annuellement aux 29 000 habitants du Pays de Nay. Diversifier et sécuriser les ressources et l'approvisionnement en eau potable sont donc une nécessité. Deux dossiers sont en cours pour créer un forage à Pardies-Piétat et réaliser deux captages à Asson (propriété de la commune de Bruges) et à Ferrières.

Objectif du Service d'eau et d'assainissement (SEAPAN) de la CCPN : augmenter la production d'eau potable de 2000 m³ par jour, soit 800 000 m³ par an.

Cette diversification des prélèvements sur le territoire répond à un premier enjeu : diminuer le coût global du prix de l'eau. Ces nouvelles ressources, qui seront injectées dans le réseau, permettront de réduire de 50 % le volume des achats d'eau au Syndicat Mixte du Nord-Est de Pau. C'est ce Syndicat, producteur d'eau, qui la revend à d'autres distributeurs.

Deuxième enjeu : répondre au PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) qui recommande, dans le cadre de son volet « Santé humaine et population », de diversifier la qualité de l'eau distribuée et de mieux répartir les prélèvements dans le milieu naturel sur l'ensemble du territoire.

de l'année 2020 pour une mise en distribution, après autorisation préfectorale, en 2022.

UN FORAGE...

À Pardies-Piétat, l'étude de la ressource dans la nappe alluviale du gave de Pau, depuis une parcelle communale, est en cours, ainsi que l'établissement des dossiers réglementaires pour l'usage de l'eau destinée la consommation humaine. Calendrier prévu : étude de travaux de forage et de conduite d'amenée au cours

... ET UN CAPTAGE

Sur les communes de Ferrières et d'Asson, il est envisagé de capter une ou plusieurs sources. L'étude qui est lancée vise plusieurs objectifs : faire un état des contraintes propres au terrain, mesurer le potentiel de ces sources avec la mise en place de sondes de niveau, afin de connaître les débits minimaux en

période d'étiage. Enfin, évaluer l'état qualitatif, avec le suivi en temps continu, des trois ou quatre points d'eau sur neuf mois, complété par des analyses chimiques.

En parallèle, le Service d'eau et d'assainissement de la CCPN assure, depuis 2011, et avec un rythme d'investissement encore plus soutenu depuis son passage en Régie publique en 2016, son programme de travaux sur des ouvrages de production et de distribution d'eau : recherche et réparation des fuites, renforcement et renouvellement des réseaux anciens et réhabilitations des sources, forages et réservoirs pour un montant annuel d'investissement moyen de 1 200 000 €.

Partenariat CCPN-Navarre

Malgré la pandémie, les échanges maintenus par visioconférences

Après le Québec en 2018-2019, la Navarre est à l'heure actuelle le partenaire principal de la CCPN pour les projets européens d'échanges de jeunes. Les visites récentes et croisées des deux délégations, navarraise à Bénéjacq et béarnaise à Pampelune, ont renforcé ce lien.

Ce qu'avaient confirmé aussi les bourses obtenues pour des jeunes Béarnais et des jeunes Navarrais. Certes, la Covid a stoppé momentanément les visites de part et d'autre. Mais les échanges ont néanmoins continué via Internet. De même pour les projets communs qui continuent de se préparer.

Begoña Torres (notre photo), prestataire de la CCPN pour le suivi des « Programmes européens » jeunesse, fait le point.



De même, par visioconférences, durant le confinement, adultes, professeurs et retraités ont participé à des groupes de conversation.

DONC LES LIENS ONT ÉTÉ MAINTENUS

- Oui. Et cela prouve une réelle envie de travailler, en commun, des deux côtés. Grâce à la plateforme eTwinning, une collaboration étroite est possible entre enseignants, élèves, établissements scolaires et autorités.

LES PROGRAMMES D'ÉCHANGES EUROPÉENS AUXQUELS PARTICIPE LA CCPN SE DÉCLINENT EN PLUSIEURS VOLETS ?

- Effectivement, on peut distinguer deux niveaux. Le premier, commun avec le gouvernement de Navarre, est centré sur la jeunesse, la formation professionnelle, l'économie.

L'autre, plus large, concerne l'Euro-région avec la Nouvelle-Aquitaine, Euskadi et la Navarre.

Nous avons des projets à ces deux niveaux.

CE PARTENARIAT EST TRÈS CONCRET

- Le premier programme, intitulé Pyrene FP, n'est pas seulement concret. Il est aussi ambitieux. Car il vise à faciliter l'orientation, l'accès aux services et aux ressources de formation et de qualification des Régions des deux côtés de la frontière.

Sur le plan concret, nous avons obtenu deux bourses de la région Nouvelle-Aquitaine pour quatre jeunes de chez nous qui partaient à Pampelune. Et trois jeunes de Navarre devaient venir chez nous durant trois mois. Mais ces échanges ont été stoppés par la Covid.

UN ARRÊT BRUTAL ?

- Les déplacements physiques n'ont pu avoir lieu. Mais cela n'a pas empêché de réaliser les échanges par visioconférence. Via la plateforme eTwinning, s'est établie une collaboration entre enseignants, élèves, établissements scolaires et autorités.

Un jeune de la mission locale de Nay a ainsi pu assister à différentes activités et cours du Lycée technologique Lumbier (à Pampelune) en Navarre. En direct, comme s'il y était !



Les proviseurs et professeurs des établissements de Navarre en visite, en compagnie des élus communautaires.

Nomination

Sandrine Cadéac, directrice de l'Action culturelle



Depuis le 1^{er} septembre, Sandrine Cadéac occupe le poste, nouvellement créé, de Directrice du service de l'Action culturelle. Sa mission est double. Dans un premier temps, assurer le bon déroulement des différentes phases de la création du Centre culturel : appel d'offres, travail avec l'architecte...

Dans un deuxième temps, elle aura en charge la direction et l'animation du lieu, avec les équipes recrutées et en y associant tous les acteurs du territoire, ainsi que les autres services de la Communauté de communes (Jeunesse, Lecture publique,

Espace de vie sociale...). « L'idée est de fédérer toutes les initiatives pour partager cet endroit afin que chacun se l'approprie pour co-construire activités ou événements. L'action culturelle se déroulera à la fois dans les murs et hors les murs (dans les communes) ».

Sandrine Cadeac s'appuiera pour cela sur une solide expérience.

Dans le domaine culturel, elle a ainsi mené à bien, depuis 1992, plusieurs projets dans des secteurs comme la danse ou le théâtre, dans le cadre d'une Association départementale de développement culturel. Par ailleurs, elle connaît bien les collectivités pour avoir travaillé au sein de syndicats intercommunaux.

Économies d'énergie

Si vous construisez ou si vous rénovez



La Communauté de Communes du Pays de Nay, en collaboration avec SOLIHA Pyrénées Béarn Bigorre, a mis en place un Espace Info-Énergie pour vous accompagner dans votre

projet de création ou de rénovation de construction.

Les espaces Info-Énergie sont associés au réseau « FAIRE », réseau de spécialistes pour des conseils gratuits et indépendants sur les économies d'énergie. Ce service public d'informations vous permet de bénéficier de conseils pratiques et techniques pour la maîtrise de l'énergie dans le logement (isolation, chauffage, production d'eau chaude, énergies renouvelables, aides financières, maîtrise de l'énergie, etc.).

Permanences : sur rendez-vous, le troisième jeudi du mois de 14h00 à 16h00 à la Maison des Services au Public, 8 cours Pasteur à Nay.

Tél. 05 59 14 60 64

Les agents de la CCPN

En formation environnement/climat

Les travaux pour l'élaboration du Plan Climat-Air-Énergie territorial ont connu une pause en 2020 avec le confinement sanitaire et le renouvellement électoral. La Communauté de communes du Pays de Nay en a profité pour travailler le sujet de l'éco-responsabilité avec l'ensemble de ses services.

Ces formations ont été animées par l'Espace Info-Énergie porté par notre partenaire SOLIHA Pyrénées-Béarn-Bigorre, en collaboration avec l'animateur Déchets de la Communauté de communes du Pays de Nay.

Les agents ont été sensibilisés à la maîtrise de l'énergie et de la ressource au quotidien : éclairages et appareils électriques, usages numériques et consommables, tri des déchets, gaspillage et achats durables, mobilités alternatives et écoconduites...

La Communauté de communes s'engage ainsi dans une démarche interne pour un fonctionnement plus sobre. Ces actions auront valeur d'exemplarité pour l'ensemble du territoire

Urbanisme

La commune, votre interlocuteur

Lors du Conseil communautaire du 28 septembre 2020, les élus du territoire ont pris une position de principe unanime pour maintenir la compétence d'élaboration d'un document d'urbanisme à l'échelle communale. Cela signifie que la commune reste décisionnaire pour construire son projet d'urbanisme, en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Nay. Elle construit son zonage d'urbanisme et choisit les dispositions qui y seront applicables.

Le secrétariat de la mairie de votre commune est votre interlocuteur pour vous aider lors de la préparation de votre projet de construction ou d'aménagement : il vous expliquera les règles auxquelles devra se conformer votre permis de construire ou votre déclaration préalable de travaux.

La demande d'urbanisme, ainsi que toutes les informations nécessaires à l'instruction de votre projet, doivent être déposées en mairie, qui vous transmettra ensuite la décision prise par Monsieur ou Madame le Maire.

Si sur votre commune s'applique un plan local d'urbanisme ou une carte communale, le document est mis à votre disposition en mairie en version papier ou numérique (références de l'accès en ligne à récupérer auprès du secrétariat de la mairie).

Nouveau
mandat

Tout savoir sur l'installation des nouvelles instances

52 élus pour aménager et développer le territoire

Élus pour six ans dans le cadre des élections municipales et représentant les 29 communes du Pays de Nay, les 52 conseillers communautaires vont travailler au développement du territoire.

La Communauté de communes

Mode d'emploi

LES COMPÉTENCES

Les compétences et les missions de la Communauté de communes sont précisément définies et sont de trois ordres :

■ Compétences obligatoires :

- aménagement de l'espace - SCoT
- actions de développement économique
- commerce
- tourisme
- aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- déchets
- gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

■ Compétences optionnelles :

- protection et mise en valeur de l'environnement et énergie
- politique du logement social d'intérêt communautaire, actions en faveur du logement des personnes défavorisées et cadre de vie
- construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- action sociale d'intérêt communautaire
- assainissement collectif et non collectif
- création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

■ Compétences facultatives :

- réflexion et participation à un Pays

- culture - patrimoine
- jeunesse
- soutien aux associations pour les actions d'intérêt communautaire
- système d'information géographique (SIG)
- service commun Urbanisme - Droit des sols
- gestion des eaux pluviales
- maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte des communes

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le travail des élus communautaires s'effectue au travers de différentes instances.

■ Le Conseil communautaire est

constitué de 52 élus titulaires.

■ Le Bureau composé des 29 maires des communes, membres de la Communauté de communes.

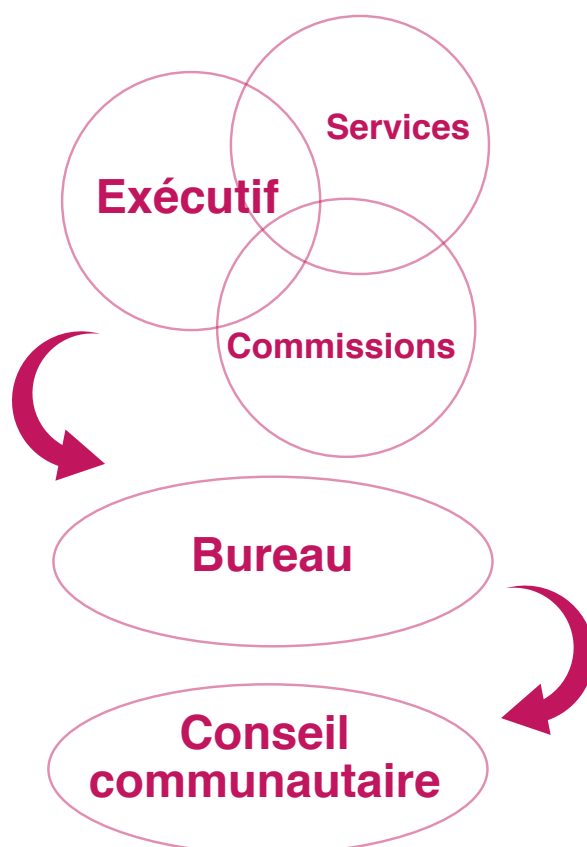
■ Les Commissions thématiques intercommunales, aussi appelées Commissions de travail, sont au nombre de 13. (Lire page 3)

Évolution par rapport au mandat précédent : deux commissions regroupent désormais plusieurs secteurs. C'est le cas de la Commission Administration générale et Moyens généraux ainsi que de la Commission Culture. Deux nouvelles commissions ont été créées : Commission Jeunesse et Commission Mobilités.

Processus décisionnel

Les chefs de **service**, sous l'autorité de leurs **vice-présidents**, assurent la gestion quotidienne et la préparation des décisions et des commissions. Des délégations de signatures sont mises en place pour les affaires courantes.

Animées par les vice-présidents, les **commissions** examinent les projets de délibération pour avis. Elles sont saisies des projets de la CCPN dans leurs domaines. Elles émettent des propositions.



L'**exécutif** réunit le **président** et les vice-présidents tous les 15 jours. Il suit en continu les principales affaires de la CCPN.

Le **bureau**, composé de 29 maires, examine les projets de délibération et arrête l'ordre du jour du Conseil communautaire. Il se réunit aussi sur des dossiers spécifiques, parfois conjointement avec la ou les commissions concernées.

Le **Conseil communautaire** examine et approuve les projets de délibérations. Le président lui rend compte de ses décisions, prises sur délégation.

Le Conseil communautaire

52 élus pour gérer le territoire

52 élus. L'organe délibérant de la Communauté de communes est le Conseil communautaire, doté d'un Bureau et de Commissions spécialisées. Le Conseil communautaire comprend 52 élus titulaires et 14 élus suppléants, représentants des 29 communes.

Voici la liste des membres du Conseil communautaire.

ANGAIS

VIGNAU Hubert
BARBE-BARRAILH Jean-Laurent

ARBEOST

FRAIZE Cyrille
HENSINGER Gilbert (suppléant)

ARROS DE NAY

D'ARROS Gérard
MIDOT Patrick

ARTHEZ D'ASSON

LAFFITTE Jean-Jacques
OMPRARET Pierre (suppléant)

ASSAT

MALDONADO Marie
RHAUT Jean-Christophe

ASSON

CANTON Marc
VANHOOREN Audrey
AURIGNAC Michel

BALIROS

DAUGAS Sylvie
ESCALET André (suppléant)

BAUDREIX

ESCALÉ Francis
LAMARQUE Marie-Christine (suppléant)

BENEJACQ

CAZALA-CROUTZET Marie-Ange
COURADET Sébastien
GARROCQ Anne-Marie

BEUSTE

CALAS Serge
CARRASQUET Nadine (suppléant)

BOEIL-BEZING

DUFAU Marc
LORRY Béatrice

BORDERES

MINVIELLE Michel
BLAZQUEZ Gabriel (suppléant)

BORDES

CASTAIGNAU Serge
PUYOU Ena
TOUSSAINT Coralie
PUYAL Bernard

BOURDETTES

LACROUX Philippe
DOMENJOLLE Didier (suppléant)

BRUGES-CAPBIS-MIFAGET

LESCLOUPÉ François
CAUSSE Philippe

COARRAZE

LUCANTE Michel
PUBLIUS François
BASSE-CATHALINAT Jean-Pierre

FERRIERES

BROGNOLI Katty
GENTILLET François (suppléant)

HAUT DE BOSDARROS

MADEC Cédric
SAINT MARTIN Brice (suppléant)

IGON

LABAT Marc
PARGADE Didier

LABATMALE

LACARRÈRE Florent
SANJUAN Isabelle (suppléant)

LAGOS

PETCHOT-BACQUÉ Christian
TURON Jean-Luc (suppléant)

LESTELLE-BETHARRAM

BERCHON Jean-Marie
GRACIAA Alain

MIREPEIX

VIRTO Stéphane
HUROU Nicole

MONTAUT

CAPERET Alain
PRAT Séverine

NARCASTET

FAUX Jean-Pierre
SARTHOU Julie

NAY

CHABROUT Guy
BOURDAA Bruno
MULLER Véronique
DEQUIDT Alain
DURAND Pascale

PARDIES-PIETAT

CABANNE Pascal
LECERF Bruno (suppléant)

SAINT-ABIT

CAZET Michel
PINEAU Marie-Noëlle (suppléant)

SAINT-VINCENT

DOUSSINE Roger
SOUBIROU-LAPLACE Elisabeth (suppléant)

13 commissions pour suivre projets de

1

TOURISME-MONTAGNE



Vice-président en charge :
Jean-Marie BERCHON
Maire de Lestelle-Bétharram

- Politique touristique communautaire
- Gestion OT du Pays de Nay
- Communication touristique
- Projet montagne/Col du Soulor
- Projet développement filière eaux-vives
- Gestion et développement plan local de randonnées (PLR)
- Gestion et développement véloroute
- Suivi volet tourisme/PM Pays du Béarn
- Suivi volet tourisme/coopération CA Tarbes Lourdes Pyrénées
- Suivi volet tourisme/Marque Pyrénées
- Politique patrimoine communautaire
- Actions de soutien au patrimoine local
- Projet Forges Arthez d'Asson
- Partenariat Route du Fer
- Restauration Calvaire Bétharram

6

EAU ET ASSAINISSEMENT



Vice-président en charge :
Alain CAPERET
Maire de Montaut

- Service eau potable
- Service assainissement
- Gestion eaux pluviales
- Compétence Gemapi (SM Bassin Gave Pau)

10

AMINISTRATION GÉNÉRALE - MOYENS GÉNÉRAUX - TIC



Vice-président en charge :
Philippe LACROUX
Maire de Bourdettes

- Fonctionnement institutionnel
- Schéma de coopération intercommunale (SDCI)
- Administration générale-Moyens généraux
- Bâtiments
- Déploiement Très haut débit
- Usages TIC, internes à la CCPN et de l'ensemble du territoire
- SIG communautaire

de travail e les la CCPN

Des commissions ouvertes. Ces commissions sont animées par chaque vice-président. Elles sont chargées du suivi des différentes compétences, des dossiers et des projets de la Communauté de communes. Afin de permettre une réelle participation de l'ensemble des communes, les Commissions de travail ont été ouvertes à tous les élus municipaux, dans la limite de deux élus par commune.

2

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Vice-président en charge :
Serge CASTAIGNAU
Maire de Bordes

- Projet et stratégie de développement économique et communautaire
- Foncier économique
- Aménagement et gestion de zones économiques
- Immobilier d'entreprise
- Aides économiques
- Commerce
- Agriculture
- Suivi volet économique/PM Pays du Béarn
- Suivi volet économique/coopération CA Tarbes Lourdes Pyrénées
- Suivi volet économique/Marque Pyrénées
- Projet de technocentre/Aeropolis

7

FINANCES



Vice-président en charge :
Bruno BOURDAA
Maire de Nay

- Politique budgétaire et financière CCPN
- Budgets et comptes
- Fiscalité et ressources
- Pacte financier CCPN/Communes (reversements)
- Prospective financière
- Contractualisations (Département, CPER/ Région, Contrat ruralité, Fonds européens...)
- Communication financière
- Commande publique

3

CULTURE ET SPORT



Vice-président en charge :
Marc DUFAU
Maire de Boeil-Bezing

- Projet culturel communautaire
- Projet de Centre culturel
- Réseau de lecture publique
- Cinéma
- Enseignement musical
- Arts contemporains
- Suivi volet culturel/PM Pays du Béarn
- Suivi volet culturel/Marque Pyrénées
- Gestion et développement Piscine Naye
- Subventions aux associations culturelles et sportives

4

JEUNESSE EMPLOI-INSERTION ET COOPÉRATIONS



Vice-président en charge :
Michel MINVIELLE
Maire de Bordères

- Politique jeunesse communautaire
- Maison de l'Ado
- Adobus
- Convention territoriale globale CAF - volet jeunesse
- Emploi-insertion (mission locale, Pôle emploi...)
- Développement des actions de coopérations internationales

5

RESSOURCES HUMAINES



Vice-présidente en charge :
Katty BROGNOLI
Maire de Ferrières

- Politique RH générale
- Recrutements
- Rémunérations
- Action sociale

- Formation
- Gestion prévisionnelle emplois-compétences
- Schéma de mutualisation CCPN-Communes
- Communication interne (en lien avec Commission Administration générale-TIC)
- Outils numériques de travail, télétravail

8

ENVIRONNEMENT - DÉCHETS



Vice-président en charge :
Stéphane VIRTO
Maire de Mirepeix

- Politique environnement/déchets communautaire
- Plan de prévention déchets
- Collectes OM et sélective
- Gestion des déchetteries
- Redevance spéciale
- Traitement (SM ValorBéarn)
- Communication déchets

9

PETITE ENFANCE



Vice-président en charge :
Marc CANTON
Maire d'Asson

- Projet et politique petite enfance
- Gestion structures multi-accueil (crèches Arlequin, Brind'Éveil, Libellule)
- Relais assistantes maternelles (RAM)
- Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)
- Convention territoriale globale CAF - volet petite enfance

11

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE - PCAET



Vice-président en charge :
Jean-Pierre FAUX
Maire de Narcastet

- Politique communautaire d'aménagement de l'espace/SCoT
- Urbanisme-droit des sols
- Réalisation du plan climat-air-énergie-territorial (PCAET)
- Foncier
- Paysages
- Bio-diversité (trame verte et bleue, forêts...)
- Politique centralités (AMI Centre-bourg, Opération de revitalisation du territoire...) en lien avec les commissions Commerce et Habitat notamment

12

SERVICES AUX PERSONNES ET HABITAT



Vice-président en charge :
Michel LUCANTE
Maire de Coarraze

- Politique sociale communautaire
- Gestion service portage de repas
- Gestion service transport à la demande (TAD)
- Espace de vie sociale (EVS)
- Convention territoriale globale/CAF volet social
- Politique et règlement communautaire Habitat
- Aires d'accueil gens du voyage

13

MOBILITÉS



Vice-président en charge :
Francis ESCALÉ
Maire de Baudreix

- Politique communautaire mobilités et déplacements
- Schéma mobilités douces et actives (cyclables, piétonnier...)
- Contrat d'axe ferroviaire
- Syndicat mixte aéroport
- Voirie d'intérêt communautaire
- Suivi volet mobilités/PM Pays du Béarn

Covid et confinement

Crèche, portage des repas, eau-assainissement... Comment la CCPN maintient et adapte ses services



Dans la situation inédite des confinements, la CCPN se mobilise pour répondre à ses missions de service public. D'abord, en maintenant ouverts des services jugés essentiels pour les particuliers. Ensuite, en venant en soutien des 29 communes du Pays de Nay pour l'achat des masques. Les acteurs de cette mobilisation racontent comment ils s'adaptent, tant pour l'organisation sur le terrain qu'en télétravail. Fil conducteur de toutes ces actions : assurer la continuité du service public.

Christian Petchot-Bacqué « S'adapter et être présent »



Christian Petchot-Bacqué, président de la CCPN, rappelle que les agents de la Communauté et les élus se mobilisent pour assurer une continuité de service et répondre ainsi aux défis de cette situation inédite.

COMMENT LA CCPN S'ORGANISE-T-ELLE POUR RÉPONDRE AUX SITUATIONS DU CONFINEMENT ?

- Nous sommes présents à la fois pour assurer les services essentiels, nécessaires aux particuliers et venir en soutien aux communes.

CONCRÈTEMENT ?

- Plusieurs services sont indispensables à la population : ils ont continué de fonctionner. L'eau-assainissement, parce qu'il faut que l'eau coule au robinet et que les stations d'épuration assurent leur fonction.

Le portage des repas à domicile, parce que c'est essentiel pour les personnes fragiles ou isolées.

Les crèches que nous avons ouvertes pour accueillir les enfants du personnel soignant et des agents de la Communauté de communes qui travaillaient.

Enfin, la collecte des déchets, avec notre prestataire, sachant que les déchetteries ont aussi rouvert rapidement.

Pour assurer la continuité de ces services il nous fallait des volontaires. On en a eu. Bien entendu, les services supports de la CCPN, les

services généraux, étaient également présents pour assurer les pilotages et contrôles indispensables.

Les autres services ont été placés pour la plupart en emploi à distance et sont restés opérationnels.

L'activité touristique et notre Office de tourisme affichent inévitablement une baisse de fréquentation. Les services Jeunesse et Culture assurent leur accueil dans les conditions adaptées. La piscine Nayéo, en revanche, est plus impactée dans son ouverture et son fonctionnement. L'espace de vie sociale également pour ses ateliers.

QUELLE A ÉTÉ LA RÉPARTITION DES AGENTS ?

- Les agents des services demeurant ouverts et sur le terrain ont poursuivi leur travail habituel, mais dans des conditions de fonctionnement et de sécurité adaptées à la situation sanitaire et au risque.

LES AUTRES AGENTS ONT DONC ÉTÉ ORGANISÉS EN TÉLÉTRAVAIL.

Tout le monde a été très réactif et a fait ce qu'il fallait faire. Les services sup-

ports ont réagi immédiatement et avec efficacité pour répondre aux besoins de la collectivité, des services et des personnels.

Il faut souligner aussi que lors de la reprise après le premier confinement, beaucoup d'agents des services restés fermés ont été volontaires pour aider les agents des services restés ouverts ou rouvrant, ce qui a permis de véritables échanges entre des personnels qui avaient moins l'habitude de travailler ensemble. Je crois sincèrement que c'était aussi enrichissant pour le personnel lui-même que pour la collectivité qui s'en retrouve encore renforcée.

LA CCPN A ÉTÉ ÉGALEMENT EN PREMIÈRE LIGNE DANS D'AUTRES DOMAINES

- Effectivement, nous avons été en première ligne pour aider à la mise en œuvre du poste avancé de dépistage, en matière logistique comme financièrement.

Grâce à nos nouvelles actions dans le domaine de la santé, programme PAIS ou Contrat Local de Santé, nous sommes en relation permanente avec les médecins et professionnels de santé et notre réponse a pu être immédiate et adaptée.

Ensuite, nous avons réuni très vite en visioconférences tous les anciens maires encore en poste et tous les nouveaux maires en attente de prise de fonction pour travailler tous ensemble et

en concertation sur toutes les prises de décision. Nous avons décidé d'attribuer une subvention puis une avance remboursable aux communes afin que celles-ci puissent acheter des masques. Nous positionner ainsi nous a semblé aller de soi.

LA CCPN A DONC PLUTÔT BIEN FONCTIONNÉ

- Il faut souligner que les services ont été efficaces pour répondre à l'attente des particuliers, des communes et des médecins. On ne fait pas d'exploit, mais on est là. Cette période permet de montrer l'intérêt de l'existence d'une Communauté de communes et des services publics, si on en doutait...

C'est un exemple concret de mobilisation et de solidarité qui vaut toutes les démonstrations. D'ailleurs, d'une façon générale, on peut souligner que les services publics, souvent ignorés ou ironisés dans les périodes où tout va bien, sont ceux qui réagissent avec brio et professionnalisme, compétence et motivation, quand les conditions deviennent des plus chaotiques. Pour nos personnels, c'est d'ailleurs souvent avec un réel engagement et une forte motivation pour le service au public. Pour les élus, c'est aussi un signe fort d'encouragement à continuer l'œuvre communale.

L'actualité de votre territoire sur votre smartphone



Le Pays de Nay utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Simple d'utilisation et entièrement gratuite, cette application est à destination de tous !

La Communauté de communes a décidé d'adhérer à la plateforme IntraMuros, permettant ainsi aux 29 communes du territoire de bénéficier gratuitement de ce nouvel outil de communication dédié à la vie quotidienne de ses habitants. En complément du bulletin municipal et du site web, cette application mobile va permettre aux communes et à l'intercommunalité de communiquer sur les événements, l'actualité et les points d'intérêts du territoire, la vie associative, mais aussi d'envoyer des alertes via des notifications, créer de sondages, et permettre aux habitants de signaler un problème...

Il suffit de télécharger l'application dans votre smartphone, depuis le Play Store ou l'Apple Store, puis de sélectionner la ou les communes du Pays de Nay dont vous souhaitez suivre l'actualité et d'activer, si vous le souhaitez, les notifications.



Véritablement élément moteur du Plan de Continuité d'activité des Services (PCA), le service des Ressources Humaines a assuré, à travers une cellule de crise, un lien constant avec les autres services de la Communauté, le suivi des protocoles sanitaires, l'étude des décrets et consignes gouvernementales. S'y est ajoutée la mise à jour régulière de la situation administrative des 110 agents pendant le confinement. Marjorie Perus, directrice des Ressources Humaines rappelle le travail accompli au quotidien.

QUEL A ÉTÉ LE RÔLE DES RESSOURCES HUMAINES DANS LA GESTION DE LA CRISE

- De par sa fonction, au contact de tous les services, le Service Ressources Humaines a été - et reste - un acteur majeur de la gestion de la crise sanitaire. Avec un double souci : protéger les agents et s'assurer du maintien des capacités des services publics à répondre aux besoins quotidiens de la population. C'est sur cette base que des outils ont été établis pour fonctionner au mieux.

QUEL GENRE D'OUTILS ?

- Dès le 15 mars, nous avons établi un Plan de Continuité

Marjorie Perus « Les ressources humaines au cœur de la cellule de crise »

d'Activité (PCA) Covid-19 et créé une cellule de crise. Avec le PCA, la CCPN a disposé ainsi d'un référentiel pour repérer les points forts et les points de vulnérabilité dans la continuité des services communautaires. En même temps, nous coordonnons l'ensemble des mesures sanitaires, mises en place au sein de la collectivité, pour faire face à l'épidémie au sein de nos structures communautaires en collaboration avec les représentants du CHSCT de la collectivité.

ET POUR LA CELLULE DE CRISE ?

- Elle est indispensable pour gérer, en temps réel, la coordination avec l'ensemble des services, assurer le suivi quotidien avec les chefs de service et faire circuler l'information auprès des agents. Sur ce point, la CCPN a aussi la chance d'avoir un référent santé élu, Jean-Marie Berchon, médecin généraliste et premier vice-président au sein de la CCPN qui est le relais sur les directives sanitaires internes à la collectivité. Ajoutons que le lien avec les services préfectoraux est prédominant pendant cette période.

CE PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ A PERMIS DE DÉFINIR LES MISSIONS ESSENTIELLES.

- Oui, outre les missions dites essentielles (mais lesquelles ne le sont pas au fond...), nous avons pu déterminer surtout les services de première nécessité qui exigeaient la présence physique des agents lors du premier confinement entre mars et mai. Pour cela, nous avons

évalué les agents devant être impérativement en présentiel et/ou en télétravail actif. Bien entendu, les différentes phases de ce plan ont été élaborées en concertation avec les actions définies par chaque chef de service. Ce travail a été validé par les membres du bureau de la CCPN (alors que nous étions encore en pleine élection municipales). À la fin de la période, nous avons pu déclencher un volet de déconfinement, par étapes successives (de mai à juillet 2020).

TOUT CELA A REPRÉSENTÉ UNE CHARGE DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRE

- Un chiffre parle de lui-même, même s'il ne représente qu'un aspect du travail. Environ 400 arrêtés différents ont été produits pour « matérialiser » les positions administratives de chaque agent à titre individuel, pendant le confinement (pour 100 agents de la collectivité). Le nombre de saisies sur les plateformes Ameli et Net entreprises (pour les arrêts de travail dérogatoires mais aussi pour les autorisations d'absences garde d'enfants sur le premier confinement) a été multiplié par trois.

LE TÉLÉTRAVAIL A ÉTÉ LA RÈGLE.

- Évidemment, pour tous les services, le travail à distance est la règle partout où cela était possible. Cette forme d'organisation est efficace, l'ensemble des services ayant pu permettre une continuité dans le traitement de l'information et la poursuite des actions engagées par la collectivité. En revanche, nous avons aussi

eu des agents « à domicile », sans possibilité d'exercer leurs missions quotidiennes le temps du confinement mars-mai, comme les MNS (piscine) ou les agents de déchetteries. Mais, ces mêmes agents tous volontaires, ont été réaffectés au moment du déconfinement dans les services impactés par la crise sanitaire, qui nécessitaient de la main-d'œuvre complémentaire pour être en situation optimale.

ET MAINTENANT, AVEC LES NOUVEAUX CONFINEMENTS, MÊME ORGANISATION ?

- Nous disposons des bilans réalisés régulièrement pendant le premier confinement et des conclusions de la réunion Post Covid tenue en juillet : points positifs, points de vulnérabilité, points d'amélioration, communication.

Ces bilans ont permis d'améliorer nos méthodes de fonctionnement pour la continuité de service. Les nouveaux confinements sont donc plus aisés à gérer.

Les agents ont acquis les « habitudes gestes barrières/port du masque/ distanciation ».

Les chefs de service sont formés et expérimentés, dorénavant, à la situation sanitaire.

Les aléas techniques sont connus et des solutions alternatives ont été mises en place.

IL RESTE QUAND MÊME, ENCORE, UN ENJEU ?

- C'est celui de « l'épidémie », en interne, bien sûr. Nous organisons donc, périodiquement, un dépistage pour les agents sur la base du volontariat).



Pour faciliter les gestes barrières, la CCPN a installé 77 bornes avec gel dans les mairies, les écoles et les bâtiments communautaires.

Service des Moyens généraux

Anne-Soazic Bailly « Être de suite réactif au niveau des outils »



Voici un jeune service, créé en tant que tel en janvier 2020, qui a eu à affronter un petit bouleversement dans son fonctionnement, pour faire passer de nombreux services de la CCPN en télétravail. Et en organisant, aussi des groupements d'achat pour acquérir des masques.

Anne-Soazic Bailly, responsable du Service des Moyens généraux, décrit ces adaptations nécessaires déclenchées par la crise sanitaire.

LE TÉLÉTRAVAIL OBLIGATOIRE : UN DÉFI ?

- Nous sommes déjà habitués à des échanges dématérialisés de documents administratifs.

Mais le télétravail est autre chose. Ce n'est pas un mode de fonctionnement habituel.

Pouvoir le proposer à l'ensemble des services nécessite d'assurer la dématérialisation des documents (comme la gestion du courrier ou des parapheurs électroniques) et de mettre en place des outils pour l'accès à notre messagerie, à notre réseau informatique et téléphonique. Avec le recours régulier à la visioconférence.

COMMENT VOUS ÊTES VOUS ORGANISÉS ?

- Pour gérer tout cela, la Communauté de communes a créé une cellule de crise qui assure le suivi quotidien en présentiel, sur le terrain et par visio conférence.

C'ÉTAIT UN CHALLENGE, COMPTE TENU DES DÉLAIS TRÈS COURTS ?

- En effet, le défi était de déployer, sans délais, les usages numériques avec un triple objectif : assurer l'information des habitants via la permanence téléphonique et nos outils de communication, permettre aux agents de disposer de moyens pour travailler au domicile, garantir le bon fonctionnement du processus décisionnel auprès de nos élus.

Nous avons, en outre, augmenté notre

présence sur les réseaux sociaux via une page Facebook que nous avons créée. Enfin, il fallait permettre aux élus de travailler en visioconférence. Là aussi, nous avons dû recourir à de nouveaux outils.

C'ÉTAIT NOUVEAU, POUR LES ÉLUS, CES RÉUNIONS EN VISIOCONFÉRENCES

- Ça s'est bien passé. C'était une période institutionnelle totalement inédite, car nous étions entre les deux tours des élections municipales. Avec les nouveaux élus du premier tour n'ayant pas pu prendre leur fonction et les anciens élus, toujours en place en attendant le deuxième tour. L'ensemble des élus, anciens et nouveaux, a été associé aux décisions prises dans le cadre de cette gestion de crise.

TECHNIQUEMENT ?

- Nous avons pu compter sur l'expertise de notre prestataire informatique habituel et du syndicat mixte La Fibre64.

L'AUTRE DÉFI À RELEVER : LES MASQUES

- On se souvient de la pénurie à ce moment-là. Nous avons donc mis en place un groupement d'achats afin de pouvoir

proposer au plus vite des masques au personnel de la CCPN et à celui des mairies : masques chirurgicaux, puis masques tout public à destination de la population. Nous y avons ajouté la distribution de gel hydro-alcoolique.

Ainsi ce sont 39 000 masques chirurgicaux et 15 000 masques tout public qui ont pu être fournis. Mesures de protections complétées par l'achat de 77 bornes de gel pour les mairies, les écoles et tous les bâtiments de la Communauté de communes. Autres achats : la signalétique, le marquage au sol, les gants et des visières.

ET POUR LA SUITE ?

- Nous avons l'expérience en plus, avec des procédures désormais acquises. Malgré tout, ça continuera d'être contraignant. Le numérique a permis de soutenir la continuité des services et activités de la CCPN. Les usages et l'inclusion numériques seront d'ailleurs des enjeux majeurs ces prochaines années. ►



Petite enfance



La crèche Arlequin

est restée ouverte pour accueillir les enfants des soignants et ceux du personnel de la Communauté de communes qui n'étaient pas en télétravail. Le service Petite Enfance s'est donc réorganisé pour répondre à cet accueil rendu très particulier, en raison des conditions sanitaires à respecter. Nicole Chanut, directrice-coordinatrice Petite enfance-familles, rappelle le double défi qui était à relever : à la fois protéger les enfants et le personnel.

UN PEU COMPLIQUÉ L'ACCUEIL DES ENFANTS ?

- Pour nous, c'était complètement différent de l'accueil habituel : port du masque, un seul RDV possible parents-professionnelles-enfants, avant le démarrage de l'accueil, consignes et protocoles sanitaires stricts. Un vrai bouleversement ! Si nous avons pu fonctionner, c'est grâce aux bagages techniques de chaque pro-



Nicole Chanut « Un accueil des enfants bien particulier »

fessionnel, et aux conditions de travail de qualité, garanties par la Communauté de communes depuis l'ouverture des crèches.

VOS SOUTIENS ?

- Nous nous sommes appuyées, pendant toute cette période, sur l'organisation interne de la Communauté de communes. Nous avons bénéficié du soutien technique et financier de la CAF et du soutien technique du service de Protection Maternelle et Infantile du Département.

DONC, CETTE ADAPTATION ?

- À la crèche Arlequin, nous avons accueilli 7 enfants âgés de 18 mois à 5 ans, dont 6 que nous ne connaissions pas avant leur accueil. Nous avons adapté les horaires en accueillant les enfants à partir de 7h00 au lieu de 7h30. Les plannings des professionnels (une douzaine d'agents) étaient organisés de manière à minimiser les temps de croisement des adultes et à permettre la poursuite des accueils, même en cas d'absence d'agents initialement prévus.

COMMENT S'EST FAITE LA DÉSIGNATION DU PERSONNEL PRÉSENT ?

- Sur la base du volontariat, en ayant pris en compte les professionnels qui pouvaient présenter un risque.

ET MAINTENANT, MÊME ORGANISATION ?

- Nous avons un certain recul depuis le mois de mars et une capacité d'adaptation régulièrement mise à l'épreuve. Actuellement nos crèches ont retrouvé leur pleine capacité d'accueil, puisque nous accueillons actuellement 54 enfants sur Arlequin à Arros-de-Nay et Brin d'Éveil à Boeil-Bezing. Malgré tout, notre mission première étant de prendre soin des enfants et des agents de la Communauté de communes, nous réduisons le nombre d'enfants accueillis pour rester dans les normes réglementaires, au cas où plusieurs professionnelles seraient concernées par des mesures d'isolement.

COMMENT SONT SUPPORTÉES LES CONTRAINTES SANITAIRES ?

- Elles sont établies maintenant depuis plusieurs mois et sont bien respectées par les familles. Quant aux professionnelles,

elles restent vigilantes sur les effets de cette crise sanitaire sur les tout-petits et veillent à leur bien-être.

IL Y A AUSSI LES ASSISTANT(S) MATERNEL(LE)S

- Il faut le préciser : comme pour la première période de confinement, il n'y a pas que les crèches qui accueillent des enfants sur le territoire mais également les assistantes maternelles. À la différence de la période précédente, elles peuvent maintenant profiter des ateliers du RAM (Relais Assistante Maternelle), adaptés aux consignes sanitaires. Le Lieu d'Accueil Enfants Parents peut également rester ouvert, tout en appliquant, également, les contraintes sanitaires.

UN MOT DE CONCLUSION

- Les professionnelles Petite enfance de la Communauté de communes s'adaptent au mieux à l'imprévu afin de garantir la poursuite d'un travail de qualité, malgré les circonstances actuelles, aux familles qu'elles accueillent et aux assistant(e)s maternelles qu'elles accompagnent.

Portage de repas



Conséquence du premier confinement : une forte croissance du nombre de demandes de portage de repas à domicile.

« Il a donc fallu gérer ce nouveau flux, en sachant que les demandes venaient de personnes brusquement isolées qui ont eu besoin de ce service », confirme Brigitte Courades Le Pennec, responsable du Service aux personnes.

TRAITER VITE CES NOUVELLES DEMANDES S'IMPOSAIT

- Ce service de portage des repas à domicile est destiné aux plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap ou

en convalescence. Avec le confinement, ces personnes se sont retrouvées sans pouvoir sortir, sans l'aide des enfants ou des voisins qui assuraient jusque-là leurs courses alimentaires. Ce service de la CCPN travaille en lien étroit avec les communes, les services sociaux et les professionnels de santé.

IL Y AVAIT URGENCE

- Nous étions en télétravail et nous avons géré cet afflux en tenant compte, bien entendu des choix personnels : repas pour quelques jours ou pour la semaine, choix des menus etc. Le repas est servi en liaison froide, en portions individuelles, dans des barquettes à conserver au réfrigérateur.

VOS PRESTATAIRES ONT SUIVI

- Parfaitement. Pour la confection des re-

pas, la cuisine de l'EHPAD Saint-Joseph, à Nay et la société AMS CarAlliance à Lagos pour la distribution.

Pour la distribution, deux chauffeurs se partagent les tournées depuis le mois d'août. Une première tournée s'effectue en plaine, la seconde distribue dans le secteur des coteaux, en allant jusqu'à Arbéost. La distribution est assurée du lundi au samedi (livraison le samedi matin des repas du samedi et du dimanche). Les livreurs ont travaillé, évidemment, dans le respect des gestes barrières.

FINALEMENT, COMBIEN DE REPAS PAR MOIS ?

- En octobre dernier, étaient servis 3 420 repas par mois. Avec une variété de menus et une grande souplesse adaptée aux besoins des bénéficiaires (durée, fréquence des livraisons). Le menu com-

prend un potage, une entrée chaude ou froide, un plat protidique (viande, poisson, œufs) accompagné de légumes ou de féculents, un fromage ou un laitage et un dessert.

COMMENT EST PERÇU LE SERVICE ?

- Tous les ans, une enquête de satisfaction est effectuée auprès des bénéficiaires afin de recueillir leur avis. Les retours sont très bons.

ET POUR LES NOUVEAUX CONFINEMENTS ?

- Nous continuons à gérer le nombre et la diversité des demandes. Pour les personnes isolées et fragiles, nous savons que ce portage est un élément crucial pour permettre leur maintien à domicile et leur apporter des repas complets et équilibrés.

Service de l'Eau et de l'Assainissement



L'eau coule au robinet et les stations d'épuration fonctionnent. Même en

période de confinement, cela apparaît tellement normal que, à vrai dire, personne ne s'en est étonné. Christophe Garcia est le directeur du Service d'Eau et d'assainissement de la CCPN qui assure la distribution de l'eau et la gestion de l'assainissement. Il explique pourquoi les agents qui assurent la maintenance ont pu continuer à travailler sur le terrain, d'autres agents pratiquant, eux, le télétravail.

Christophe Garcia « Le fonctionnement normal est assuré »

COMMENT VOUS ÊTES-VOUS ORGANISÉS ?

- Au quotidien, en temps normal, notre mission est de maintenir et d'assurer le bon fonctionnement de la distribution d'eau et des stations d'épuration. Les gens, d'ailleurs, ne se sont pas posé la question pendant le confinement. Pour eux, ce service d'eau et de stations d'épuration est un service public. Il n'est pas concevable qu'il ne fonctionne pas en permanence.

UN FONCTIONNEMENT PLUS COMPLIQUÉ AVEC LE CONFINEMENT

- Le confinement, pour nous, n'a rien modifié en termes de maintenance. Les agents qui assurent cette tâche ont continué à travailler normalement pour assurer

cette fonction. Tous les jours, ils effectuent très majoritairement différentes opérations de contrôle et de maintenance sur le terrain. Donc nous avons continué à être en contact avec eux, via les tablettes et les téléphones.

PAS DE TÉLÉTRAVAIL ?

- Comme je viens de le dire, pour les agents de maintenance, sur le terrain, rien n'a changé sauf l'application des gestes barrière. En revanche, évidemment, pour les agents sédentaires, c'est le télétravail qui s'est imposé. On a fait du distanciel. Ils sont restés chez eux mais en contact avec le bureau et en assurant, notamment, les réponses aux appels téléphoniques des usagers.

ET POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC ?

- On peut renvoyer l'appel téléphonique d'un abonné chez un agent qui travaille chez lui. Mais il faut, quant même, assurer un minimum d'accueil physique pour d'autres abonnés afin de traiter conjointement des points spécifiques : dégrèvements, explications de factures etc. D'où la mise en place d'un accueil physique, le matin avec deux agents en alternance.

CE NOUVEAU CONFINEMENT VOUS INQUIÈTE ?

- Précédemment, on s'est adapté. On va continuer à fonctionner de la même façon : privilégier le distanciel au bureau et... assurer la continuité sur le terrain.

Les talents et les idées des gens d'ici

Produits gourmands haut de gamme, travail de la pierre et créations textiles : sur des métiers de base, ces gens d'ici ont su se montrer créatifs pour se différencier.



Sylvain Pardon veille scrupuleusement sur le séchage des jambons qui s'étale sur plusieurs mois.

L'IDÉE. Proposer au client des produits haut de gamme en s'appuyant sur les qualités fortes d'une fabrication artisanale. Et en y ajoutant une grande attention à la santé du consommateur et au bien-être animal.

Ce choix stratégique du haut de gamme (jambon, saucisson, coppa) résulte d'une conviction profonde de la famille Pardon. Thierry le père, fondateur de l'entreprise en 1996, Danielle, la mère, Sylvain, le fils, tous trois associés dans l'entreprise, partagent un haut niveau d'exigence : qualité, souci du consommateur, recherche du bien-être animal et protection de l'environnement.

Salaisons Pardon Le choix gagnant du haut de gamme

SAVOIR-FAIRE MANUEL

Les Salaisons Pardon affichent un profil « artisanal ». Car ici priorité est donnée au savoir-faire manuel pour le jambon ainsi dénervé, salé, paré. Au rythme de 500 jambons par semaine, on devine combien ce choix exige d'heures d'attention.

Même priorité donnée à la qualité pour le saucisson : c'est le boyau naturel, sans farine, qui est uniquement utilisé. Et dans le souci de la santé du consommateur, il a été décidé de réduire la quantité de sel. Ce qui a pour conséquence d'entraîner, pour le jambon, un temps de séchage-affinage plus long.

PLEIN AIR

C'est ce même suivi exigeant qui s'applique aussi aux éleveurs locaux (Landes, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées) qui fournissent les bêtes (porc fermier, coche, porc noir de Bigorre) à l'entreprise. « Via un collectif d'éleveurs, on évalue régulièrement la qualité de la viande fournie : trop grasse, pas assez... On échange pour maintenir un haut niveau de la matière première, garantie de nos produits haut de gamme » explique Sylvain Pardon.

Cette recherche de la qualité est indissociable, évidemment, de la recherche du bien-être animal. Le porc noir, par exemple vit

en liberté toute l'année, avec seulement un abri pour se protéger du mauvais temps.

POINTS DE VENTE SÉLECTIONNÉS

Cette volonté de rester positionné sur le haut de gamme, explique aussi le choix des points de vente : en dehors du magasin sur place, les produits sont uniquement distribués aux restaurants haut de gamme et aux bouchers-charcutiers.

UN FORT DÉVELOPPEMENT

Résultat gagnant de cette stratégie : un fort développement. Conséquence heureuse : le recrutement de quatre salariés et l'extension future sur un deuxième site pour le traitement du jambon. « Parce que nous avons besoin de place pour un affinage plus long ».

Un développement qui s'accompagnera d'une modernisation des installations, dans le respect du savoir-faire et de la tradition. Pour la protection de l'environnement, le système retenu prévoit la récupération de la chaleur et l'élimination de tous les gaz polluants utilisés pour produire le froid. Un choix responsable qui cadre bien avec les valeurs de l'entreprise.

Salaisons Pardon
17 salariés.
Coarraze Tél. 05 59 61 06 10

Etablissements Lepère Quand le textile s'habille en sport

L'IDÉE. Développer, en complément du métier de base (teinture des fils), un savoir-faire dans le prêt-à-porter dans le style sportswear. Intuition gagnante puisque les établissements Lepère fournissent des clients étrangers. Bonne intuition qui, au demeurant, démontre qu'être reconnue comme « Entreprise du Patrimoine Vivant » n'empêche pas une entreprise comme les Ets Lepère, de répondre – plutôt bien – au défi de la mondialisation, tout en inversant les circuits habituels.

« Dans notre secteur Fournitures pour industries textiles (fabrication, négoce), Tissus (fabrication, gros), nous sommes parmi les dernières entreprises en France » constate Bertrand, mécanicien en bonneterie. Avec son frère Édouard, chimiste de formation, ils constituent la troisième génération familiale aux commandes de l'entreprise créée en 1921. Celle-ci est organisée en trois pôles : teinture, tissage en bonneterie au mètre et prêt-à-porter.

À L'ORIGINE

C'est en effet, au début des années 20 que leur grand-père Alfred arrive de Belgique. Ingénieur des mines et chimiste, il travaillera dans un premier temps pour les usines Tournier à Coarraze. Ce sont ses connaissances en matière de teinture qui vont intéresser les grands industriels, un savoir-faire devenu indispensable dans la production textile. C'est à partir de là que l'aventure démarre, on retiendra notamment la réalisation de l'ensemble des couleurs pour le linge basque, dont les bobines de fil serviront à l'ornementation de linge de maison.

MARQUES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

En plus des deux premières activités qui constituent leur cœur



Édouard et Bertrand Lepère, troisième génération de la famille, continuent d'innover dans ce secteur pourtant difficile.

de métier et l'essentiel du chiffre d'affaires, les deux frères ont résolument choisi d'en développer une troisième. Forte d'un savoir-faire reconnu, l'entreprise répond à la fois aux commandes de prêt-à-porter des grandes marques françaises et – au rebours des circuits commerciaux auxquels on est habitués – à des clients japonais, américains et... chinois. « Nous fournissons des tops (c'est-à-dire des hauts), d'après les patrons fournis par nos clients pour leurs modèles. Chaque pièce est emballée individuellement, avec son prix de vente ». Pour le client, il suffit de le mettre dans les rayons des magasins.

Dans ce secteur du prêt-à-porter, les Ets Lepère ne s'arrêtent pas là. Créatifs, ils commercialisent aussi leur propre production (via leur marque Oursport www.oursport.fr) : maillots de rugby et autres tee-shirts et sportswear en nom propre. Autre

exemple de créativité : ce futur manteau, en laine de mouton des Pyrénées, avec un intérieur en coton.

Réactifs, ils ont, durant la dernière période, fabriqué des masques de protection lavables en tissu « pour répondre, dans l'urgence, à la pénurie ».

À LA DEMANDE

Ce secteur du prêt-à-porter va, certes, en se développant. Mais, la teinture du fil et la fabrication de tissus au mètre, sont les activités d'origine qui restent quand même le cœur de métier. Le fil sera utilisé par les clients selon leur propre spécialité : linge basque, marinière (Bretagne), bonneterie, passementerie-ameublement (Lyon).

De même, le tissu fourni varie selon les clients. « Les spécificités sont nombreuses : densité, grammage, maille, molleton, couleurs, broderies) avec une prédominance pour le coton et le développement du lin qui est à la mode ».

AUTREFOIS, UN « PETIT MANCHESTER »

Se féliciter de la vitalité de cette entreprise n'empêche pas un petit retour en arrière. La plaine de Nay, autrefois baptisée « Le Petit Manchester », a vu disparaître – au fil des ans et de la mondialisation – la dizaine d'entreprises et ateliers dans le secteur du tissage-bonneterie, qui constituaient une bonne partie de son tissu industriel.

La résistance et l'adaptation des Ets Lepère n'en sont, sans doute, que plus exemplaires.

Ets Lepère.
17 salariés. Nay
Tél. 05 59 61 02 59
lepere@oursport.fr



Fabrice Fau a fait appel, très tôt, à des machines à commande numérique pour optimiser les opérations et réduire la pénibilité du travail de la pierre

L'IDÉE. Exaucer les vœux de ceux qui ont envie de côtoyer, chez eux, au quotidien, la noblesse de la pierre : plan de travail pour la cuisine ou un bureau, éléments de salle de bains, décoration du jardin. En leur offrant la possibilité de choisir, sur mesure, un matériau élégant : granit noir ou vert, marbre rose, pierre des Pyrénées...

Fabrice Fau a créé Granit and Co en 2007. Titulaire d'un Bac Génie mécanique, d'un CAP et Brevet professionnel de tailleur

Granit and co Répondre à une envie de pierre

de pierre, il a d'abord travaillé dans une entreprise similaire avant de prendre son envol. Son métier de tailleur de pierre-marbrier, il l'exerce clé en main (conception, réalisation, pose) dans la marbrerie de décoration, taille de pierre et installation de marbre, quartz ou granit.

Cette précision sur son domaine d'activité n'est pas superflue.

DÉCORATION

Car si sa clientèle principale reste les cuisinistes, c'est en partie parce que les particuliers ont une fausse idée de ses prestations. « Le bûcheron n'est pas un ébéniste » explique-t-il avec le sourire, même si les deux travaillent le bois. C'est pareil pour les marbriers. Tous travaillent la pierre, mais avec des finalités différentes. Certains font des monuments funéraires. Nous, notre spécialité, c'est la décoration. Certains ont bien compris l'intérêt de cette spécialisation. Tel cet hôtel palois 5 étoiles qui a confié à Granit and Co, la réfection de son bar – chic et sobre – en granit.

LE NUMÉRIQUE

Il faut aussi se débarrasser d'une autre idée fausse. Il y a longtemps qu'on ne travaille plus la pierre au burin et au marteau, dans une atmosphère obscurcie par la poussière. L'atelier de Granit and Co est propre, clair, aéré, haut de plafond,

doté d'un pont roulant et de chariots pour les charges lourdes à déplacer. Une climatisation est prévue, dans les prochains investissements. Et puis, dans ce grand atelier, s'alignent des machines modernes. « Depuis le début, j'ai opté pour des machines à commande numérique pour débiter, façonner, usiner sur plusieurs axes ». Elles peuvent optimiser la gestion des coupes de formes différentes et ainsi gagner du temps, réduire les pertes de matière, tout en améliorant les conditions de travail pour les collaborateurs.

FORMATION

Cet équipement est un élément essentiel pour répondre rapidement aux commandes, avec une équipe désormais bien rodée. Les qualités pour exercer ce métier ? « L'essentiel, c'est d'avoir envie de travailler ! ». Et d'expliquer que les salariés formés dans l'entreprise venaient, tous, de milieux bien éloignés du travail de la pierre.

Une précision quand même : il faut une bonne année pour être vraiment opérationnel.

Répondre à une envie de pierre, ça ne s'improvise pas !

Granit and Co
3 salariés. Bordes.
Tél. 05 59 82 90 93

À Nay, un musée lui est consacré

Le béret, signe de l'indépendance béarnaise

Qu'est-ce qui est imperméable, respirant, facile à mettre dans sa poche ? Quel est le lien entre Brigitte Bardot, Marilyn Monroe, John Lennon et une emblématique figure de la révolution cubaine ?

C'est le béret ! Porté à la fois au quotidien par des agriculteurs, des pêcheurs et par les vedettes people. Un couvre-chef que, séjournant à Biarritz, Napoléon III baptisa, un peu abusivement, « béret basque ».



À Nay, un musée est en résonance avec cette histoire-là. Histoire pas oubliée, puisque c'est dans une partie du grand bâtiment qui abrita, pendant presque 200 ans, l'usine Blancq-Olibet que déambulent les visiteurs. Fondée en 1819, l'entreprise compta jusqu'à 300 salariés.

Avec une séquence dont on parle encore. En 1973, l'entreprise enregistra une commande mirifique. Plus d'un million de bérets commandés en Béarn (dont un tiers lui revint) pour l'Irak d'abord, puis pour l'armée française.

Le clap de fin survint, malheureusement, en 2012 avec un dépôt de bilan.

C'est cette longue histoire que raconte le musée qui va fêter ses 25 années d'existence l'an prochain.

UN SYMBOLE

Un savoir-faire symbole d'une activité industrielle béarnaise, partagée entre Oloron et Nay au XIX^e siècle. Époque glorieuse où une bourgeoisie de négociants-fabricants plein de dynamisme sut faire appel à des apports extérieurs. L'association de Prosper Blancq, industriel local spécialisé dans la filature textile, Prosper Fouard, ingénieur venu de Normandie, ainsi que Désiré Berchon, industriel et ingénieur, va révolutionner la conception de bérets.

UNE VRAIE DÉCOUVERTE

« Dans ce musée, ce qui étonne toujours les visiteurs », dit Nadège qui vous accueille, « c'est de découvrir le nombre d'étapes de la fabrication et les machines d'époque. Dont une star : une gratteuse qui utilise... les épis de chardon naturel... ».

Ils découvrent aussi la galerie de portraits de vedettes, coiffées fièrement d'un béret : Marlène Dietrich, Brigitte Bardot, John Lennon...

Et bien sûr, clou de cette exposition : la réplique du béret que portait Che Guevara sur la fameuse photo iconique, recréé à l'identique avec un intérieur en tissu bayadère et l'écusson de la maison Lauhlère. « Mais on ne sait pas comment ce béret était en sa possession. Peut-être une conséquence de la forte immigration basque en Amérique du Sud ».



Quelques-unes des machines, avec au fond, un mur d'images où s'affichent quelques-unes des vedettes arborant le béret dont Michèle Morgan et Claudia Schiffer.

DEVENIR INCOLLABLE

Les rayons du musée permettent aussi de devenir incollable sur le béret : combien de mètres de fil sont nécessaires, la matière première utilisée, le nom de la petite queue présente au sommet du béret, temps de fabrication d'un béret...

D'un autre temps le béret ? Que nenni ! Il redevient un véritable accessoire de mode, éloigné de l'image désuète que l'on lui prête.

Loin de ce retour de mode, une vidéo (voir encadré) nous amène à la rencontre de gens d'aujourd'hui, en Béarn, Pays Basque, dans les Landes qui ne se séparent jamais de leur béret.

INDÉPENDANCE

Avec humour, ils énumèrent les différentes façons de porter le béret : sur le côté, à l'arrière, rabattu sur les yeux, en couronne au sommet du crâne... Tout en expliquant que les diverses positions renseignent sur l'humeur de son propriétaire : désinvolte, réfléchissant, méfiant, conquérant.

Le mot de la fin revient à l'un des personnages du film, mi-sérieux, mi-provocateur : « le béret, c'est le signe de l'indépendance béarnaise ! ».

Musée du Béret
Place saint Roch. NAY
Tél. 05 59 61 91 70
museeduberet@lauhère-france.fr



Nadège, qui assure l'accueil, en compagnie de l'effigie de l'une des plus anciennes campagnes de publicité pour le béret.

COMMENT LE PORTER ?

La vidéo qui est projetée à la demande donne l'occasion de savourer, sur fond historique, quelques clins d'œil sur la signification des différentes positions du béret sur la tête. Elles sont autant de signes qui marquent à la fois l'état d'esprit de son propriétaire et son appartenance à une communauté. En vallée d'Ossau, le béret est de couleur marron les jours de fête. Dans les Landes, les gemmeurs l'utilisent comme moyen de protection. Sans oublier la course landaise avec le saut des deux pieds dans le béret.



Deux touristes à la découverte de la fabrication du béret.

C'EST GRATUIT !

Sauf pour les groupes, car ils bénéficient d'une visite guidée (3,5 euros par personne) la visite est gratuite en individuel « Nous avons voulu rendre l'histoire de cette industrie à ses habitants ».

À LA BOUTIQUE

Vous aurez le choix, à l'achat, entre deux séries de béret (normal et de luxe) en laine de mérinos français. Plus largement, différents souvenirs vous attendent aussi, dont des BD pour enfants.

DE NOMBREUSES ÉTAPES

Confectionné selon la tradition, le béret comporte 16 étapes : le tricotage, le remaillage, le feutrage ou foulonnage, la teinture, le formage, le grattage, le tondage, le décatissage, le garnissage, le bichonnage...



Parmi les différentes machines, celle destinée au grattage, visant à redonner du volume à la fibre, utilisait une solution astucieuse : les chardons naturels.

